

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2016

Le Conseil Municipal de Charbonnier les Mines s'est réuni le 28 Janvier 2016 sous la présidence de M. Pascal Berthelot, Maire.

Etaient présents : M. BERTHELOT Pascal, Maire, Mme MESTRE Hélène, Mme JACQUET Marie-Laure, M. ZAJIC Gilles, M. PAULET Sébastien, Maires Adjoints, M. PELISSIER Philippe, M. FARY Jean-François, M. ANASTACIO José, Mme JAFFEL-LAVIE Nathalie, M. BESSON Nicolas, Mme SOUSA Noémie, Mme BINET Marilyn, M. VALLON Jérôme.

Absents : M. LOINTIER Jean-Michel (qui a donné procuration à M. PELISSIER), M. MARQUES Adelino.

Secrétaire de séance : Mme MESTRE Hélène.

Avant d'aborder les différentes questions à l'ordre du jour, le maire a donné lecture du compte rendu du 16 décembre 2015 qui a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

1. NOUVELLES ADHESION A L'EPF-SMAF

Le Conseil approuve l'adhésion des communes de VERNEUGHEOL, de CHAMALIERES SUR LOIRE, de BONNEVAL, LE BREUIL, JALIGNY SUR BESBRE, SAINT FLOUR et de la communauté de communes du LIVRADOIS PORTE D'AUVERGNE.

2. FIXATION DE LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT ANNEE 2016

Le Conseil Municipal décide de maintenir les tarifs de la redevance d'assainissement année 2016 au mêmes taux que ceux de l'année 2015, à savoir :

- 5 € : part fixe
- 1 € par m³ d'eau consommée : part variable

3. AUGMENTATION DE LA PARTICIPATION DES COMMUNES AUX FRAIS DE SCOLARITE ECOLE DES PETITS MINEURS

Le Conseil Municipal fixe la participation des communes aux frais de scolarité à 475 € par enfant, pour les enfants venant de l'extérieur.

4. ENGAGEMENT DU QUART DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le Conseil Municipal autorise le Maire à ouvrir des crédits soit la somme de 2 200€ au compte 21578 et indique que cette somme sera reprise au budget primitif 2016.

5. ACQUISITION DE TERRAINS

Le Conseil donne son accord sur l'acquisition de 2 parcelles de terrain d'une superficie totale de 66 m² pour régularisation.

6. CREATION COMMISSION EXTRA MUNICIPALE "CADRE DE VIE"

Le Conseil donne son accord sur la création d'une commission extra municipale "cadre de vie" dont les principaux objectifs seront de travailler sur la conservation du patrimoine minier et la mise en valeur du site archéologique. Cette commission, présidée par le Maire est composée d'élus locaux et d'habitants de la commune.

7. APPROBATION DE LA MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE CHARBONNIER LES MINES

Après avoir rectifié le projet de modification n° 2 du P.L.U. en prenant en compte les remarques formulées par les services consultés et le commissaire enquêteur, le Conseil Municipal décide d'approuver la modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme de Charbonnier les Mines.

8. QUESTIONS DIVERSES

Le conseil approuve le contrat d'entretien établi pour l'entretien de la cloche de l'église et la pendule de l'horloge de la mairie pour un coût annuel de 175 € H.T..

Le Maire indique que le logement communal situé 36 bis Avenue de la République sera disponible dès le 1er mars 2016.